



# CONCOURS EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME René Cassin

## Réponses aux questions des équipes - Edition 2013

1. La Remye est-elle membre de l'Union Européenne?

Oui.

2. Quel est l'âge de la majorité en Remye ?

19 ans révolus.

3. Quelles informations concernant Léna et Mina étaient diffusées sur leur site Internet ?

Une photo de chacune d'elles, aguichantes et la liste des prestations fournies.

4. Quelles sont précisément les prestations proposées sur le site Internet de Léna et Mina ?

Massage classique

Coaching de l'esprit et du corps

La Siensssp'ose

La Jurisludette

Le Spécial Minette

Le Spécial Lénette

Le Toblérone

Massage jusqu'au plaisir

5. Quel est le contenu précis des échanges électroniques entre Lucien Fetgaf et Léna ?

Lire le cas.

6. Quel est l'état d'avancée des enquêtes préliminaires portant sur Mina et Léna au moment de l'opération d'infiltration ?

L'opération menée par L. Fetgaf s'insérait dans une opération plus large clôturant les enquêtes préliminaires. L'ensemble des prostituées présumées identifiées au cours de l'enquête préliminaire a été soumis à une procédure identique.

7. Comment était la photographie de l'enterrement obtenu par le journal "Par le trou de la serrure?"

Bien cadrée, triste et un peu floue

8. « Par le trou de la serrure » est simplement qualifié de « journal ». Nous aimerions avoir plus de détails quant au type de journal dont il s'agit. Est-ce un journal quotidien d'information dit sérieux ou un journal de type « presse à scandale » ?

Il s'agit d'un quotidien national, populaire et d'investigation.

9. Quelles sont les mesures de prise en charge des orphelins majeurs par l'Etat de Remye ?

Aucune.



# CONCOURS EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME

## René Cassin

10. Quelles sont les sources par lesquelles le journal « Par le trou de la serrure » a obtenu les photos de la famille Chan, qu'il a ensuite publié?

Le journal refuse de les révéler au nom du principe de protection des sources des journalistes.

11. Qui a pris la photo de Mina et Léna au moment où elles sortent menottées de l'hôtel?

Un passant avec son téléphone portable.

12. Quels ont été les éléments de l'affaire des sœurs Chan révélés à la presse par l'officier de police ?

Ont été révélés les circonstances de l'arrestation, l'adresse du site internet et la qualification juridique des faits.

13. Est-ce que Mina avait du discernement pendant le contrôle gynécologique?

Ses facultés cognitives n'étaient pas altérées.

14. A quelle date la Remye a-t-elle ratifié la convention d'Oviedo ?

La Remye ne l'a pas ratifiée.

15. Que prévoit la loi par rapport à l'examen gynécologique lors d'une garde à vue en Remye (est-il automatique) ?

Question multiple.

16. Le juge a-t-il le droit de choisir de pratiquer un examen gynécologique en cas d'absence de refus exprès par la gardée à vue ?

Oui.

17. La procédure d'examens médicaux à pratiquer sur une personne placée en garde à vue, prescrite par le Code de procédure pénale de la Remye, prévoit-elle le consentement exprès de ladite personne à ce genre d'examen ?

Article 79 du Code de procédure pénale :

« Toute personne placée en garde à vue fait l'objet d'un examen médical complet. En cas de refus de consentir au dit examen, l'officier de police judiciaire ayant ordonné la garde à vue doit saisir le juge des libertés qui pourra autoriser qu'il soit passé outre le refus de consentement par une ordonnance motivée »

18. Quel est le texte des dispositions pertinentes en matière d'examens médicaux obligatoires sur les personnes en garde à vue?

Article 79 du Code de procédure pénale.

19. Est-ce que les examens médicaux ont eu des conséquences sur la santé psychologique de Mina?

Non.

20. Les autorités ont-elles soumis Mina à un examen psychologique suite à son arrestation ?

Non, elle ne présentait aucun trouble apparent de la personnalité.

21. Quel est le contenu de la base légale (Code de procédure pénal) qui permet un examen médical complet à chaque placement en garde à vue ?

Voir réponse à la question 17.



# CONCOURS EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME

## René Cassin

22. En quoi les fonctions du substitut du Procureur de permanence (auquel Léna et Mina sont présentées pendant la garde à vue, paragraphe 7) diffèrent-elles de celles du Procureur de Drobre (qui a autorisé l'infiltration de Lucien Fetgaf, paragraphe 10) ?

Le parquet est indivisible.

23. Quel est le contenu de la loi autorisant l'avortement ?

Article 340 du Code de la santé publique :

« La femme enceinte que son état place dans une situation de détresse peut demander à un médecin l'interruption de sa grossesse. Cette interruption ne peut être pratiquée qu'avant la fin de la quatorzième semaine de grossesse ».

24. Malgré son caractère insulaire, la Remye dispose-t-elle d'une situation géographique permettant à ses habitants de se rendre à l'étranger sans trop de difficultés afin de bénéficier de soins médicaux tels que l'avortement ?

Oui.

25. Quelles sont précisément les dispositions légales relatives à la clause de conscience en Remye ?

Article 362 du Code de la Santé publique :

« Tout médecin a le droit de refuser la réalisation d'un acte médical pourtant autorisé par la loi mais qu'il estimerait contraire à ses propres convictions personnelles, professionnelles ou éthiques ».

26. Que prévoit précisément la législation relative à l'avortement en Remye (quel est le délai légal pour pouvoir avorter ? Le droit à l'avortement est-il circonscrit à des cas particuliers tels qu'une grossesse dangereuse pour la mère ou le fœtus, une grossesse résultant d'un viol) ?

Question multiple.

27. Selon les rapports des hôpitaux publics de la Remye, combien d'avortements volontaires sont pratiqués par an ?

La Remye se situe dans la moyenne constatée dans les pays parties à la Convention européenne des droits de l'homme ayant une législation comparable.

28. La loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse, prévoit-elle un mécanisme garantissant à la femme enceinte la possibilité d'avorter quand le médecin contacté par cette femme refuse de pratiquer un tel acte ?

Non.

29. Quel est le texte des dispositions pertinentes relatives à la clause de conscience des médecins concernant la pratique de l'avortement ?

Voir réponse à la question 25.

30. Qui est le père du futur enfant de Mina ?

Elle même l'ignore.

31. Tous les médecins de Remye refusent-ils de pratiquer l'avortement de Mina ?

Mina n'a pas contacté tous les médecins de la Remye.

32. Quel est le contenu de la base légale qui permet aux médecins de refuser de pratiquer une interruption de grossesse ?

Voir la réponse à la question 25.



# CONCOURS EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME

## René Cassin

33. Pourquoi les avocats de Lena et Mina n'ont pas sollicité l'audition de Lucien Fetgaf?  
Parce qu'ils ont obtenu toutes les réponses du Commissaire.

34. Quels sont les arguments de l'État qui prouve la nécessité de ne pas révéler la véritable identité du témoin?  
La sécurité des officiers de police judiciaire impliqués dans les procédures d'infiltration et celle de leurs familles.

35. Le commandant Daffenis était-il présent lors de l'arrestation  
Oui.

36. La législation remyenne prévoit-elle le principe de rétroactivité de la loi pénale plus douce ?  
Evidemment.

37. A quels faits, précisément, les prétendues violations des article 3, 7 et 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, font-elles référence ?  
A discuter.

38. Est-ce que Lena était accompagnée par les autorités au moment de l'agression?  
Non.

39. Les autorités de police étaient-elles présentes lors de la sortie du tribunal de Léna ?  
Trois agents de police étaient, comme à l'ordinaire, en faction devant le tribunal.

40. Léna a-t-elle eu la possibilité d'interjeter appel du jugement du tribunal pénal condamnant les auteurs de son agression ?  
Oui.

41. La police remyenne avait-elle été informée que des personnes pouvant menacer Mina et Léna de manière réelle et immédiate se trouvaient à la sortie du tribunal ?  
L'association n'était pas, jusqu'alors, défavorablement connue des services de police.

42. Quelles sont les peines prévues pour l'usage d'une arme par destination?  
Les mêmes que pour l'usage d'une arme par nature.

43. Quelles sont les peines possibles (minimum ? maximum), prévues par le Code pénal Remiyen, qu'auraient pu encourir Sophie Adélaric et Laure Souvbrese en conséquence de leur comportement, qualifié de violences volontaires avec usage d'une arme par destination ?  
3 ans d'emprisonnement et 50 000 euros d'amende.

44. Les échanges entre Lucien Fetgaf et Léna faisaient-ils explicitement référence à un service de prostitution ?  
Lire le cas.

45. La présence de Sophie Adélaric et Laure Souvbrese était-elle liée à l'organisation d'une manifestation à la sortie du tribunal ?  
Non.

46. Est-ce que Mina et Léna ont utilisé toutes les voies de recours possible?  
Oui.



# CONCOURS EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME

## René Cassin

47. Que disent les lois remyennes concernant l'avortement et que disent-elles sur le refus de le pratiquer ?  
Question multiple.

48. Quelles sont les circonstances obligeant l'Etat de Remye à mettre en œuvre le droit à l'avortement ?  
A discuter.

49. Mina Chan a-t-elle effectivement avorté ?  
Oui.

50. Est la Remye signataire de la Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants de 1987 ?  
Oui.

51. L'action intentée par Lena pour violation du respect de son intégrité physique est-elle liée à sa blessure liée au jet de pierre ou à son examen gynécologique ?  
A discuter.

52. Est-ce qu'il y a eu une demande d'autorisation pour la manifestation des prostituées ?  
Une déclaration a été régulièrement déposée et aucune interdiction n'a été notifiée.

53. Pendant ces 4 dernières heures, quelles actions pouvant compromettre la sécurité ont été effectuées ?  
Lire le cas.

54. Quel était approximativement le nombre d'individus présents dans chacun des trois groupes de manifestants cités ?

Manifestation « Femmes fières » : 500 selon la police, 3500 selon les organisateurs.

Manifestation de prostituées : 800 selon la police, 4000 selon les organisateurs.

Manifestation « Pour la préservation de la morale » : 900 selon la police, 800 selon les organisateurs.

55. Il est mentionné que Sylvaine Addanu, Léa Lichervert et Morse Bruck intentent une action en justice afin d'obtenir réparations. Cependant, il n'est pas indiqué à quel groupe de manifestants chacune de ces trois personnes appartient, à celui des prostitué(e)s et leurs soutiens, à l'organisation « femmes fières » ou alors à l'association « Pour la préservation de la morale » ?

Ce sont des prostituées.

56. Combien de personnes participent à la manifestation des prostituées ?  
Voir réponse à la question 54.

57. La rencontre entre « les femmes fières » et les membres de « pour la préservation de la morale » risque de donner lieu à des violence à l'encontre des prostituées ?  
Potentiellement.

58. Dans le paragraphe 17, alinéa 2, il y a 3 gens: Sylvaine Addanu, Lea Lichervert et Morse Bruck. Elles étaient les participants de quelle manifestation ?  
Voir réponse à la question 55.



# CONCOURS EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME

## René Cassin

59. Quel est l'objet de l'association "Femmes fières" ?

Défense des droits et des intérêts des femmes.

60. Est-ce que la nécessaire période du temps a passé (vacatio legis) pour que la loi est entré en vigueur?

Oui.

61. Auprès de qui Barbara Sandeffi s'est-elle plainte de ce qu'elle a subi au poste de police ?

Elle s'en est ouverte auprès de son avocat qui en a référé au Ministère public.

62. L'exhibition sexuelle était-elle incriminée avant l'adoption de la loi votée selon la procédure d'urgence ?

Oui.

63. Quels sont les recours précisément mis en œuvre par Barbara au sujet des attouchements dont elle a été victime?

Tous ceux prévus par la loi.

64. A quel moment Jules Challyne et Barbara Sandeffi se sont-ils vus notifiés leurs droits

A leur arrivée au Commissariat, au moment de leur placement en garde à vue.

65. Quelle est la validité normative d'une loi votée selon une procédure d'urgence ?

Identique à celle d'une loi ordinaire.

66. Le nouvel article 250 du Code pénal avait-il déjà été publié officiellement par l'Etat de Remye lors de l'interpellation de Jules Challyne ?

Oui.

67. Quelles sont les mesures prises par l'Etat de Remye afin d'éviter les agressions sexuelles en cellule ?

Séparation des hommes et des femmes.

68. Quel est l'état d'avancement de la transformation transsexuelle de Barnabé Sandeffi ?

Lire le cas.

69. Barnabé fait-il valoir des éléments de preuve autres que sa seule déclaration d'avoir subi des attouchements sexuels?

Non.

70. Une procédure d'urgence implique-t-elle que la loi entre en vigueur immédiatement ?

Voir réponse à la question 60.

71. Quels sont les fondements du refus d'enquêter sur les allégations d'attouchements de Barbara Sandeffi ?

Lire le cas.

72. Est-il réellement impossible d'obtenir une opération de conversion définitive du sexe dans la République de Zoute?

Oui.



# CONCOURS EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME

## René Cassin

73. Barnabé Sandeffi bénéficie-t-il d'un suivi médical dans l'Etat de Remye dans le but de subir l'opération finale de changement de sexe ?

Oui.

74. La République du Zoute a-t-elle ratifié la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et tous ses protocoles ?

Oui.

75. La loi interdisant la prostitution a-t-elle été adoptée par le Parlement avant que n'intervienne l'arrêt de cassation confirmant la condamnation de Léna, pour proxénétisme et racolage public, et Mina, pour racolage public ?

Oui.

76. Est ce que Mina et Lena Chan étaient assistées de leurs avocats lorsque ces dernières ont signé les procès verbaux ainsi que leur déposition reconnaissant les faits qui leur ont été reprochés ?

Question irrecevable par application de l'article 10 §2 du Règlement du Concours.

77. Quelles sont les dispositions de la loi qui prévoit la clause de conscience des médecins ?

Question irrecevable par application de l'article 10 §2 du Règlement du Concours.

78. Combien d'examens gynécologiques Mina et Lena ont-elles subi pendant la garde à vue ?

Question irrecevable par application de l'article 10 §2 du Règlement du Concours.